



## APPEL A CANDIDATURES 2021

Cet appel à candidature concerne l'atelier thématique :  
**Améliorer l'employabilité du jeune en travaillant sur le sport et la citoyenneté**

### A – LE CONTEXTE

Nous accompagnons des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Nous animons des ateliers collectifs et des entretiens individuels de suivi, sur une période d'un an, dans le cadre de dispositifs tels que la Garantie Jeunes ou l'Alternance et dont certains sont financés par des fonds Européens.

Nous avons constaté que par manque de moyens ou de connaissances, les jeunes que nous accompagnons avaient des idées reçues sur le sport et l'activité physique. Ils manquent également d'informations sur les recommandations à suivre pour détenir une bonne hygiène de vie. Enfin, ils éprouvent certaines difficultés à repérer les instances et services sur leur territoire.

### B – PUBLIC CIBLE :

Jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi ou de contrat d'apprentissage.

### C – DESCRIPTIF DE L'ATELIER SPORT CITOYENNETE

Réalisation de l'action du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les ateliers devront se dérouler à l'extérieur des locaux de la Mission Locale d'Issoire. Dans un contexte de crise sanitaire (confinement, distanciation, mesures barrières), nous attendons aussi des propositions innovantes en termes d'accompagnement (visio-conférence...).

Ces ateliers auront pour objectifs de :

- Déconstruire les idées reçues sur la pratique d'une activité physique
- Être sensibilisé aux valeurs du sport, le respect, le partage
- Aborder la thématique de l'alimentation et le maintien d'une bonne hygiène de vie
- Proposer des moments de relaxation, de bien être en fin de séance
- Permettre aux jeunes de se situer sur leur territoire et repérer les instances et services au niveau local

## D - DUREE

---

L'action débutera courant Janvier 2021, pour une durée d'un an.

Calendrier par demi-journées de 2H30 à 3H00 à définir avec le prestataire.

Dans la réponse à l'appel à candidatures, le prestataire indiquera le coût unitaire d'une intervention ainsi que les coûts des frais annexes (déplacements, photocopies, autres...). Le CV du prestataire sera joint à la proposition.

Le paiement se fera sur la base de factures mensuelles accompagnées impérativement des dates d'ateliers et des feuilles d'émargement. Il s'effectuera au réel, sur la base des heures effectivement réalisées par le prestataire.

## E – CRITERES DE SELECTION ET MODALITE DE LA REPONSE

---

### a) Critères de sélection :

- Expérience de l'intervenant : 25%
- Coût global de la prestation et coût horaire : 20%
- Contenus pédagogiques de la prestation : 35%
- Connaissance du public « jeunes » en insertion : 20%.

**Selon les réponses, le choix définitif du prestataire retenu pourra être établi sur la base d'un entretien suite à une présélection.**

### b) Modalités de la réponse :

Renseignements complémentaires au 04.73.89.05.85

**Réponse écrite avec offre détaillée au plus tard le 21 Décembre 2020 :**

**A la Mission Locale d'Issoire  
A l'attention de Madame Marina GUERNIOU, Coordinatrice du dispositif Garantie Jeunes  
BP 77  
22 Rue du Huit Mai  
Place Veysseire  
63500 ISSOIRE**